Envoyé en préfecture le 09/04/2021 Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

ID: 074-217400522-20210408-D21_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de L'an deux mille vingt et un

membres: le huit avril à vingt heures trente minutes

En exercice: 15 Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est Présents: 9 réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du 1er Adjoint, en

Votants: 12 l'absence du Maire. POUR: 12

CONTRE: / Date de convocation: Le 31 mars 2021 ABSTENTION: / Secrétaire de séance : Thierry DEFFAYET

Présents: Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Delphine BACHELLERIE, Pascal GROSFORT, Estelle SIMONIN, Cécile CASSOU-

LENS

Absent(e)(s) avec procuration: Vincent TISSOT, Odette LAUDE, Agnès RICHARD Absent(e)(s) sans procuration: Martin PHILIPPS, Arnaud POLLET, Gaël MENETRIER

Délibération n° D21-04

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 du budget principal et dans ce cadre,

Vu le tableau du budget principal primitif 2021 dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 824 830,89 €	915 114,12 €
Recettes	1 824 830,89 €	915 114,12 €

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

ADOPTE le budget primitif 2021 du Budget Principal qui lui est soumis.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le 1er Adjoint,

Certifiée exécutoire le 09 avril 2021 Transmise en Sous-Préfecture 09 avril 2021 Affichée le 09 avril 2021